Bottens, le 27 novembre 2019

CONSEIL COMMUNAL DE BOTTENS

Commission des finances

Au Conseil communal de et à
1041 Bottens

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal n° 2018-11
Relatif à
La réfection des banquettes de la route de Froideville, avec création d'un gendarme couché

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de David Bailly, Hervé Pittet, Patrick Oyon et Michel Panchaud, s'est réunie les 12 et 27 novembre 2018, afin de statuer sur l'objet en titre. Elle s'est entretenue avec la Municipalité, qui a répondu avec satisfaction aux différentes questions.

A cet effet, la commission des finances signale que lors de l'acceptation avec amendement du préavis municipal 2016-07 relatif à la réfection de la route de Froideville, il avait été mentionné que la largeur de la route ne serait pas modifiée.

L'estimation des coûts mentionnée dans le préavis qui nous est proposé est réparti à raison d'environ CHF 10'000.00 pour la surélévation alors que CHF 46'000.00 représentent les coûts pour les accotements.

M. Le Syndic nous informe que si ces travaux avaient fait partie du précédent préavis, la Commune n'aurait pas bénéficié de subsides plus importants.

Toutefois, le budget 2019 mentionne que l'amortissement relatif aux travaux de la route de Froideville débute l'année qui suit la clôture du projet, dès lors ce sera en 2020.

La commission des finances signale que les finances communales permettent cet investissement.

Conclusion

- Vu le préavis municipal N° 2018-11 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

La Commission des finances, à l'unanimité, propose au Conseil communal

1. D'autoriser la Municipalité à engager une dépense d'investissement de CHF 60'000.00
2. A défaut, de l'autoriser à recourir à un emprunt bancaire
3. D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum par le compte de fonctionnement no 4300.331, la première fois au **budget 2020**. Ce qui représente une charge annuelle d'amortissement de CHF 2'000.00

Les membres de la Commission des finances incorpore :

David Bailly, Président | Hervé Pittet | Michel Panchaud | Patrick Oyon, Rapporteur